

LA SUPERVISION

Un temps de formation continue pour le coach de vie

La supervision s'invite comme une donnée essentielle dès lors que l'on évoque le développement des compétences, la justesse de la posture et l'éthique d'une pratique professionnelle. La supervision est un outil d'amélioration de la relation coach de vie/client, mais aussi une autre façon de la penser et de la comprendre. Mais qu'est-ce qu'une supervision ?

Qu'est-ce qu'une supervision ?

C'est un dispositif structuré qui implique des réunions régulières entre un superviseur d'une part, et d'autre part un stagiaire ou un coach de vie professionnel. Il s'agit d'un mode relationnel spécifique qui favorise l'échange, la réflexion et la prise de conscience de ce qui agite et influence la relation « coach de vie / client ».

Quel est son objectif ?

L'objectif de la supervision est d'améliorer la pratique professionnelle. Elle facilite la mise en place d'un espace d'ouverture, de questionnements, de remise en cause des habitudes et prévient les dérives toujours possibles lorsque le coach de vie travaille de façon isolée.

Qu'apporte la supervision à un coach de vie ?

Elle permet au coach de vie de poser sa parole, de la faire circuler dans un lieu approprié, de s'exposer sans risque de jugement devant un interlocuteur bienveillant. Cet espace, de libre-échange et de questionnement sur la pratique, renforce l'identité professionnelle et optimise la posture d'accompagnement. Ce qui vient se débattre en supervision, c'est ce qui est de l'ordre de l'interrogation et de l'incompréhension dans la relation avec le client, et... avec lui-même ! Cela va d'une phase émotionnelle à de l'appréhension, du désarroi à de l'impuissance, du doute à de l'incertitude. Cela touche le domaine des méconnaissances, des répétitions et de ce qui se transfère de l'histoire personnelle du coach de vie dans la relation professionnelle avec le coaché.

S'agit-il d'un travail de contrôle mené par le superviseur ?

Ni contrôle, ni examen ! Il s'agit d'engager et de soutenir un questionnement mené par le coach de vie lui-même afin qu'il poursuive la construction de son expérience à partir de son vécu et des compréhensions de celui-ci. Cet espace, organisé et spécifique, est proposé pour entendre et accueillir le vécu du coach de vie. Il rend possible la compréhension d'un dysfonctionnement, d'une attitude ou d'un transfert. C'est un lieu de réflexion, mais aussi d'élaboration de nouvelles perspectives.

La supervision doit-elle se prévoir uniquement lorsqu'un coach de vie rencontre une difficulté ?

La supervision n'a pas pour vocation d'être un lieu où se traite l'urgence ! Si elle surgit, le superviseur accompagne bien évidemment le professionnel dans ce qu'il vit comme une urgence. Cependant, l'espace de supervision est avant tout constitué comme un temps de formation continue à partir de situations concrètes et vécues par le coach de vie. Grâce à la réflexion menée sur ce qui a été, sur ce qui est et surtout ce qui est à venir, la prévention est clairement favorisée. La mise en ordre des idées, la réflexivité du raisonnement, le partage de l'expérience avec un pair, ouvrent de nouvelles perspectives, incitent « à bouger les lignes », à modifier la grille de lecture habituelle et à nourrir le sens des actions. La régularité des temps de supervision engage un travail de fond de nature à optimiser la pratique professionnelle.

Qui a la légitimité pour superviser ?

Superviser cela s'apprend ! Il ne s'agit pas seulement d'écouter avec bienveillance. Que le superviseur soit lui-même supervisé à l'extérieur

est déjà un prérequis. Il lui appartient d'entretenir sa propre capacité de réflexion et de s'inscrire dans une dynamique de connaissance de soi. Être formé à l'accompagnement est aussi un préalable. Il s'agit d'écouter, mais surtout d'entendre... Éviter le jugement, renoncer à avoir la bonne réponse pour l'autre, abandonner toute certitude, ne pas chercher à modifier l'autre ou à donner des conseils. En revanche, le superviseur soutient le coach de vie dans sa recherche de compréhension, dans l'élaboration de ses propres hypothèses, dans le questionnement de ses actes. Le superviseur est attentif à contenir dans l'échange avec le supervisé, les mouvements liés aux transferts et contre-transferts, à asseoir un positionnement sécurisant et ouvert, mais aussi à rappeler le cadre si nécessaire. Le superviseur peut avoir une expérience de coach de vie, mais aussi de psychologue ou autre professionnel de la relation d'accompagnement.

Outil pédagogique incontestable, la supervision aide à l'émergence d'une autre façon de penser sa démarche, de l'ajuster et de l'optimiser. Elle professionnalise une démarche et ouvre un espace de formation continue indispensable.

TEXTE
Roger DAULIN

**Coach de vie et formateur
Directeur de Ecol'COACH
Président de la FCV**

